



220, place Municipale  
Cowansville QC J2K 1T4

Ou par courriel, à l'adresse électronique suivante :

[urba@ville.cowansville.qc.ca](mailto:urba@ville.cowansville.qc.ca)

Le projet de règlement, ainsi que tous les documents qui s'y rapportent, peuvent également être consultés sur le site Internet de la Ville ou à l'hôtel de Ville, 220, place Municipale, Cowansville, au bureau du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h 30 à 13 h. En raison de la pandémie de la COVID-19, les bureaux administratifs de l'hôtel de ville étant fermés au public jusqu'à nouvel ordre, il est possible d'obtenir les documents sur rendez-vous ou par courriel en téléphonant au 450 263-0141.

Donné à Cowansville, ce 12 mai 2021.



La greffière,  
Julie Lamarche, OMA